

**RÈGLEMENT ET RECOMMANDATIONS
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DÉPARTEMENTAL 2006
QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL**

- 1 - Chaque compétiteur envoie sa feuille d'engagement remplie au Comité Départemental (BP 166 - 17116 Saintes Cedex) accompagnée du montant de l'engagement, de deux enveloppes timbrées (3 enveloppes si double inscription) à son adresse et la photo copie du certificat médical, avant la date limite de sa catégorie (les envois incomplets ou hors délai ne seront pas pris en compte).
- 2 - Les engagés NC et 4^{ème} série seront répartis en secteurs géographiques et en poules de 4 ou 5 joueurs (3 ou 6, si nécessité absolue). Les sortants de chaque poule entreront dans des poules supérieures ou dans des tableaux à élimination directe.
- 3 - Les engagés 3^{ème} série seront répartis en secteurs géographiques et en tableaux à élimination directe. Les qualifiés entreront dans un autre tableau. Les perdants du 1^{er} tour (de 30 à 15/2) pourront participer à une consolante en l'indiquant sur leur feuille d'engagement (inscription non automatique).
- 4 - Les juges arbitres de secteurs envoient à chaque compétiteur, dans l'enveloppe jointe la feuille de composition de leur poule ou tableau qui indique le calendrier et quels sont les joueurs qui reçoivent à domicile.
- 5 - Les rencontres peuvent se jouer indifféremment en salle ou à l'extérieur.
- 6 - Les joueurs se contactent et organisent leur match comme ils le veulent (seules les réceptions sont imposées).
- 7 - Pour les NC et 4^{ème} série, il n'y a pas d'ordre des rencontres (le joueur n°5 peut rencontrer le n°2, puis le n°1...).
- 8 - Chaque compétiteur, lorsqu'il reçoit, est responsable de la réservation d'un terrain d'une durée suffisante pour jouer son match, des balles et de la lumière si besoin.
- 9 - Les rencontres doivent être terminées avant la date limite inscrite sur les feuilles des poules ou des tableaux.
- 10 - La rencontre se déroulera suivant les règles de jeu de la FFT, jeu décisif dans toutes les manches, et sans application du NO-AD.
- 11- Tout match même sans incidence sur le classement d'une poule doit être joué.
- 12 - L'inscription des jeunes est permise en conformité avec les règlements de surclassement.
- 13 - L'inscription aux deux championnats seniors et vétérans est autorisée, mais en cas de qualification dans les deux catégories, le joueur devra choisir une seule phase finale.
- 14 - Les résultats doivent être envoyés avant la date limite en utilisant la feuille de poule ou tableau à l'adresse du juge arbitre y figurant.
- 15 - Le classement de chaque poule sera fait avec le barème suivant : victoire : 2 points, défaite : 1 point défaite par WO : 0 point, en cas d'égalité, il sera tenu compte en premier du résultat de la partie entre les deux ex-aequo, si plusieurs ex-aequo, application du barème fédéral.
- 16 - Tout cas non prévu par ce règlement, tout problème ou litige sera réglé par le juge arbitre de secteur avec appel éventuel devant la commission des épreuves individuelles.
- 17- Il est recommandé aux clubs ayant un nombre important de licenciés inscrits au championnat, de bloquer des périodes horaires peu gênantes pour leurs adhérents.